

3E

GAZ

Mise en service écrit à la main: Gaz naturel se trouvant à l'intérieur conformément à la norme NBN D51-003, NBN D51-004 (MOP <= 100 mbar et DN <= 50) et NBN B61-002

Date: 22/06/2018

Inspecteur: Michaël Polys

Mentor:

Installateur: Gc Team sprl

Étiquette d'identification: -

Type de contrôle	Gk2
Adresse de l'installation	
Rue	Chaumont
Numéro	9/4
Code postal	4970
Commune	Stavelot
Propriétaire	Miami Sun

Inspection count 1

EAN: 5414609 0000 2663202.

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

Voir rapport

REMARQUES/MANQUEMENTS

Voir Schéma isométrique

OBSERVATIONS

Néant

CONCLUSION

☒ L'installation est conforme☐ L'installation n'est pas conforme

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Michaël Polys


Polys Michaël



A 0554253

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Nom installateur :	Gaz Team SpA		
Adresse :	Rue Eugène H. K. 21 48000 L'Écluse 03 25 25 95 55		
Organisme de contrôle :	ACEG ASSL	Inspecteur :	Polys Michel
Référence :		Tel :	0493 130 1633
Installation contrôlée :	Rue Chaponat 9 49100 St-Amand Appart 3 ^e étage		
Date du contrôle :	22/01/21	Habitant est :	☒ propriétaire ☐ locataire
L'« Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GDR) avant l'ouverture du compteur en application de l'arrêté Royal du 28 juin 1971 » est présente N° : 1254753 ☐ n'est pas présente			
Caractéristiques de l'installation :			
Compteur :	Classe Q ₁ : 6 m³/h	Fabricant :	METRIX N° 1601256531 Index : 000000, R16
Pression de service de l'installation intérieure : 20 mbar			
Appareils d'utilisation :	Type	Marque	Puissance nominale
Nombre : 1	C13	SUNBEER	2,3 kW
2			
3			
Conclusion :			
L'installation neuve :			
☒ est conforme aux prescriptions correspondantes ⁽¹⁾ actuellement en vigueur et est techniquement sûre. L'essai d'étanchéité donne satisfaction.			
La nouvelle partie de l'installation :			
☐ est conforme aux prescriptions correspondantes ⁽¹⁾ actuellement en vigueur et est techniquement sûre. L'essai d'étanchéité donne satisfaction.			
L'installation existante :			
☒ est conforme aux prescriptions correspondantes ⁽¹⁾ qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et est techniquement sûre. L'essai d'étanchéité donne satisfaction.			
(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les séries de normes NBN D 51 et NBN B 51 et les avis techniques A4GB et C4ga. Ces normes et règles de l'art posent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'aération d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.			
Prescriptions appliquées : NBN S1003 et G1002			

Date 22/01/21

N° 1001111-15
EXEMPLAIRE : blanc - CFD Reçu - client purge - organisme de contrôle

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle



A 1254753

**ATTESTATION À DÉLIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION
DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN
APPLICATION DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 28 JUIN 1971**

Je soussigné : Nom GEHOULET Prénom Christina
Représentant de l'entreprise E.C. Tégan SRL N° de T.V.A. 0662-035-234
Rue Almeida Gagneur N°150 N° 36 Bâtiment
Code postal 4800 Ville Wavre Tel 0975.100.534 Fax 087.66.22.83
(en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise :)

Adresse + Tél. :
atteste formellement et garantit par la présente
l'installation neuve (parce neuve ou installation) (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après
dans l'immeuble situé à : Rue Chambray N° 9 Bote 4 Etage 3^{ème} étage
Code postal 4800 Commune Stavelot
Marque compteur Belux N° du compteur 150012516534
pour le compte de : Nom Regnier S.A. Prénom
Rue de la Station N° 8C Bote 32
Code postal 4800 Commune Wavre

- avoir réalisé l'installation gaz conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les séries de normes NEN D 51 et NEN B 61 et les avis techniques ARCA et Cerga. Ces normes et règles de l'art portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion. Seuls les appareils à gaz conformes aux normes spécifiques aux appareils au gaz naturel sont connectés à l'installation intérieure.
- avoir testé l'étanchéité de l'installation gaz.

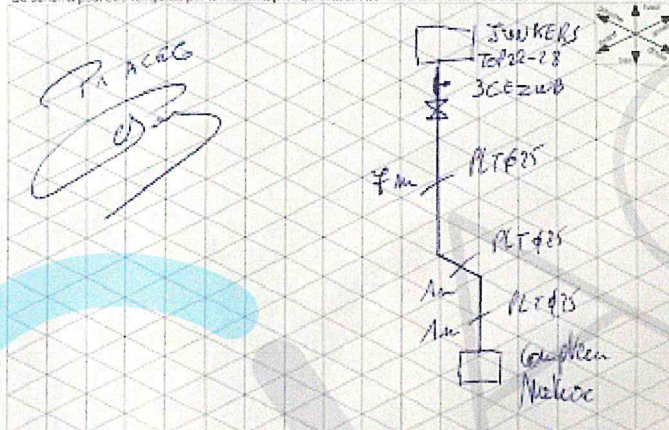
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci.

Reçu par l'installateur :	Reçu par le GRD :	Date <u>22/06/2015</u>
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel »		Signature + nom <u>Christina GEHOULET</u>
☐ ou « Particulier »		
Si oui, n° Cerga : _____		

Annexe(s) :

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique : le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau (Cuivre, Acier-PEX), sa section et sa longueur (m), les normes indiqués les moyen de marquage A, B, ... sorte d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW).
Ce schéma peut être remplacé par un schéma plus ou moins détaillé qui contiendrait les mêmes données.



Modèle 710/2014